

Balade des rives de l'Ourthe

Distance : 11,4 km

Signalisation :

Départ : office du tourisme

Accessibilité : Non accessible aux PMR, chaussures de randonnées conseillées.



1 Départ de l'office du tourisme

2 Le quai des Oûtleus (KM 0,5)

Oûtleus est le nom donné aux bateliers utilisant les bûchettes. Ces bateaux à fond plat, ayant l'avant et l'arrière très relevés et souvent recouverts de tôle, étaient utilisés pour le trafic commercial sur l'Ourthe et l'Amblève jusqu'au début du XXe siècle.

VARIANTE 1 (-700 m)

3 Le site du Tombeux (KM 0,985)

Sur le quai des Oûtleus, tournez à droite dans la rue de la Briqueterie, suivez sur quelques mètres à gauche la route de Xhignesse puis prenez à droite un petit sentier escarpé.

Ce petit sentier vous amène au site de « Tombeux ». Ce site est intéressant à deux égards. En effet, une nécropole funéraire du VIe siècle y fut découverte en 1967. En outre, ses caractéristiques géologiques et la flore associée offrent un décor spectaculaire au regard des naturalistes.

Ce cimetière mérovingien est l'un des plus importants de Belgique. Il compte 255 tombes creusées dans la roche schisteuse ou limitées par des blocs calcaires importés.

Les fouilles ont mis à jour de nombreux objets, aujourd'hui conservés au musée de la Famenne (Marche-en-Famenne).

« Le sous-sol de cette colline est essentiellement formé de psammites et de schistes du Famennien. On y observe une végétation acidophile très caractéristique. (...) Dans la région, ces végétations rases sont rares. (...) Des espèces végétales à valeur patrimoniale y ont été observées comme la canche printanière (*Aira praecox*), la potentille argentée (*Potentilla argentea*), le scléranthe annuel (*Scleranthus annuus*) ou encore le trèfle strié (*Trifolium striatum*). Ces pelouses, depuis longtemps à l'abandon sur les parties les plus pentues, sont soumises à une colonisation intense notamment par le genêt à balais (*Cytisus scoparius*), le prunellier (*Prunus spinosa*) et d'autres épineux (voir photos au verso). L'abondance du genêt à balais commun est à l'origine de l'installation d'une espèce parasite rare, l'orobanche du genêt (*Orobanche rapum-genista*), formant à cet endroit une population. » (voir photo ci-dessus)

www.biodiversite.wallonie.be.

Suivez le chemin qui traverse le site.

4 Arbre cornier (*Quercus*)

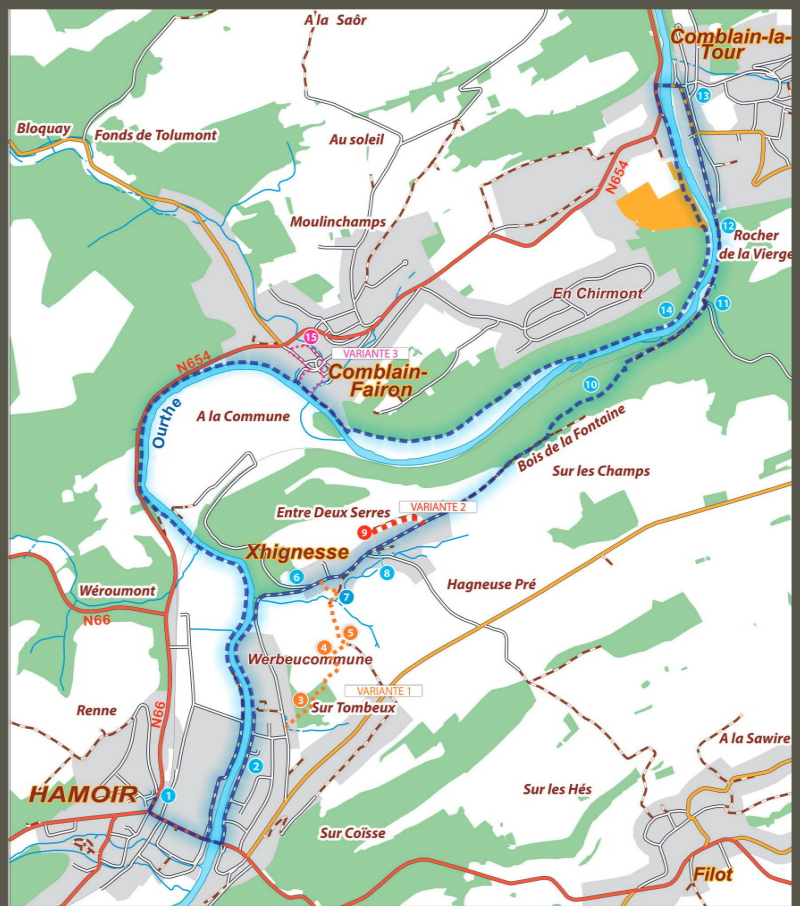
Un arbre cornier, c-à-d situé à un angle, était choisi pour établir les limites entre différentes propriétés ou pour marquer une borne d'une coupe de bois ; sa suppression ou son déplacement pouvait être puni d'emprisonnement.

Arrivé à un croisement, descendez jusqu'à la ferme en empruntant le chemin creux.

5 Chemin creux appelé « Chemin de la prison »

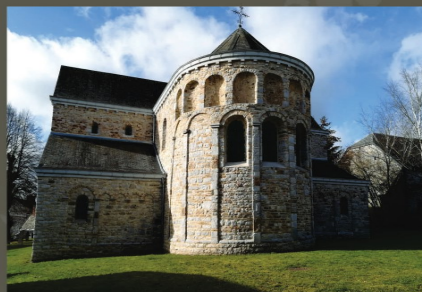
Un chemin creux, situé entre deux talus en général plantés d'arbres formant des haies, était la voie traditionnelle de circulation dans les paysages de bocage. Ils relient les parcelles agricoles aux villages, hameaux et fermes.

À la ferme, remontez à gauche vers l'église.



6 Église Saint-Pierre de Xhignesse (KM 1,940)

Deux tilleuls (*Tilia cordata*), arbres remarquables, surplombent les quelques marches menant à l'église Saint-Pierre qui s'inscrit dans le style de l'architecture romane mosane. Faites le tour de l'église pour découvrir ce qu'elle a de plus remarquable : son abside avec ses neuf niches aveugles.



Les origines de Xhignesse conservent encore leur mystère. La tradition veut que la paroisse de Xhignesse ait été fondée à la fin du VIIIe siècle, par Plectrude épouse de Pépin de Herstal et donc arrière-grand-mère de Charlemagne. Cette paroisse primitive, appartenant à la Principauté de Stavelot-Malmedy, s'étendait sur une grande superficie équivalant à 22 paroisses actuelles. Elle s'est démembrée au fil des siècles et a perdu son rang de paroisse au début du XIXe au profit de Hamoir.

En sortant de l'église, prenez à gauche vers le dessus du village en suivant le balisage bleu.

En contrebas de la route à droite, se trouve une fontaine dite romaine. En réalité, il s'agit plus exactement d'un puits qui servait autrefois d'abreuvoir et de réservoir pour les habitants quand l'eau manquait au village. Un banc vous y accueillera pour une pause ou un pique-nique.

Au carrefour, avant de monter à gauche, vous pouvez voir la maison de Gertrude de Verdon, mère du sculpteur Jean Del Cour.

VARIANTE 2 (+550 m)

9 La chapelle Sainte-Anne (KM 2,5)

Cette vieille chapelle rustique du XVIIe siècle est bâtie en demi-cercle en gros moellons de calcaire.

Remarquez le linteau de la porte constitué par un fragment de croix de cimetière. D'une circonférence de 2,8 m, le frêne (*Fraxinus excelsior*) voisin a, au fil des ans, recouvert un crucifix en métal cloué sur son tronc ; en 1947, un bras était encore visible.



À la chapelle Sainte-Anne, revenez sur vos pas jusqu'à la route asphaltée et prenez à gauche pour rejoindre la zone boisée en vous éloignant du village de Xhignesse.

10 Bois de la fontaine

À l'entrée du bois, vous pouvez observer la végétation de consoude officinale.

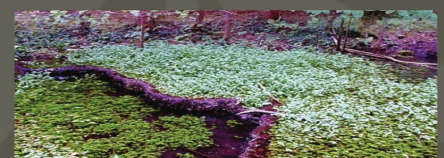
Cette plante comestible peut se manger en toutes saisons, les jeunes pousses crues, les pétioles plus grands se préparent comme des asperges, les feuilles bien développées font de bonnes soupes. La floraison en fait aussi une belle plante ornementale.

Vous pouvez aussi y observer lierres, chênes, noisetiers, frênes, charmes, hêtres, érables champêtres, etc. Mais ce site calcaire et presque sans ensoleillement est idéal pour le développement d'une belle fougère, la scolopendre, appelée aussi langue de cerf.



11 Tuf calcaire du Trou Lucas (KM 4,150)

Avant de passer sous le chemin de fer, remontez le chemin à droite sur quelques mètres.



Le petit ruisseau de la Hé de l'Ourthe présente en aval une « cascade » constituée de rares formations de tufs calcaires.

Ce site, situé en zone Natura 2000 et reconnu comme habitat sensible d'intérêt communautaire, accueille également une petite libellule placée sur liste rouge : le cordulégastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*). (Photo voir verso)

12 Les Tartines et le Rocher de la Vierge (KM 4,5)

À Hamoir, l'Ourthe côtoie la Caestienne, cette étroite bande calcaire qui s'étend sur une longueur de 130 km entre Chimay et Remouchamps. Les pans rocheux des Tartines témoignent de l'encaissement progressif de la rivière dans les bancs calcaires. Ces derniers sont le vestige d'un récif corallien qui remonte à 380 millions d'années.

Au temps des bêtchêtes, les ouïlleus priaient la Vierge de les protéger dans ces passages dangereux. La statue d'origine a disparu lors de la construction du chemin de fer. Elle a été remplacée par une statue en marbre de Carrare en 1949.



Comme dans le reste du village, les maisons de la rue du Tilleul sont principalement construites en pierre calcaire, la castine. Sont remarquables les maisons au n° 12, belle demeure bourgeoise, et au n°9, la maison natale de Célestin Thys, dernier Prince-Abbé de la Principauté de Stavelot-Malmédy. Face à l'église Saint-Martin, les petites maisons seraient les traces d'un ancien béguinage.

- 3 Descendez la rue et prenez l'escalier à votre droite pour rejoindre la rive de l'Ourthe et suivre à nouveau le balisage bleu jusqu'à votre point de départ.

Le bâtiment aux nombreuses fenêtres est un ancien moulin, le moulin d'En-Bas ou de dessous la ville.

Jusqu'à la Révolution française, le moulin était banal ; il appartenait au chapitre des moines de Malmédy et tous les habitants du ban de Fairon étaient obligés d'y faire moudre leurs grains. De 1874 aux années 50, le moulin fut exploité par la famille LEDOUX. Le ruisseau du Bloquay, en amont, alimentait aussi le moulin de la Batterie ou moulin d'En-Haut ainsi que le moulin du Bloquay.

13 Le cœur de Comblain-la-Tour (KM 5,2)

À la gare, le monument « Jazzmen » rappelle le festival, de dimension internationale, qui s'est déroulé de 1956 à 1966. De l'autre côté de la voie de chemin de fer, vous pouvez apercevoir la butte du Thier aux Pourcés. Classée au rang de Réserve Naturelle Agréée, cette butte accueille une flore caractéristique des milieux calcicoles.

Sur le RAVeL, le long de l'Ourthe, menthe aquatique (*Mentha aquatica*), lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*) et reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*) font le plaisir des insectes et des promeneurs. Notons néanmoins la présence de deux redoutables plantes invasives : la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) et la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera* Royle). (Voir photos ci-contre)

Le castor (*Castor Fiber*), à la fois fascinant et décrié, a été introduit illégalement dans les années 90. Il est aujourd'hui présent partout en Wallonie et pose d'ailleurs souvent de nombreux problèmes de cohabitation avec les hommes. Il n'en reste pas moins un architecte de génie. Soyez attentif, car ses traces sont nombreuses sur le tracé de la promenade.

14 L'ancienne carrière (KM 6,3)

À cet endroit, le RAVeL est interrompu afin de conserver l'éboulis de l'ancienne carrière du Chirmont ainsi que la faune et la flore associées (Le lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et la gagée jaune (*Gagea lutea*). (Voir photos ci-contre)

VARIANTE 3 (+530 m)

15 Le village de Fairon (KM 8,2)

Au confluent de l'Ourthe et du Bloquay, une échelle à poissons permet à ceux-ci de franchir l'obstacle que représente la différence de niveaux entre les deux cours d'eau et d'ainsi remonter le ruisseau pour se reproduire.

- 3 A l'entrée du village, prenez à droite le petit sentier qui longe le ruisseau et après quelques dizaines de mètres, tournez à gauche. Arrivé rue du Tilleul, descendez la rue du Centre.

Le tilleul ombrageant le vieux cimetière autour de l'église est un des 81 arbres remarquables de la commune. Ce tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) a une hauteur de plus de 20 m et une circonférence de 210 cm. Au n°1 de la rue du Centre se trouve une des maisons bourgeoises de Fairon. La porte d'entrée est remarquable et l'œil-de-bœuf qui la surmonte fait penser à une architecture d'influence française.

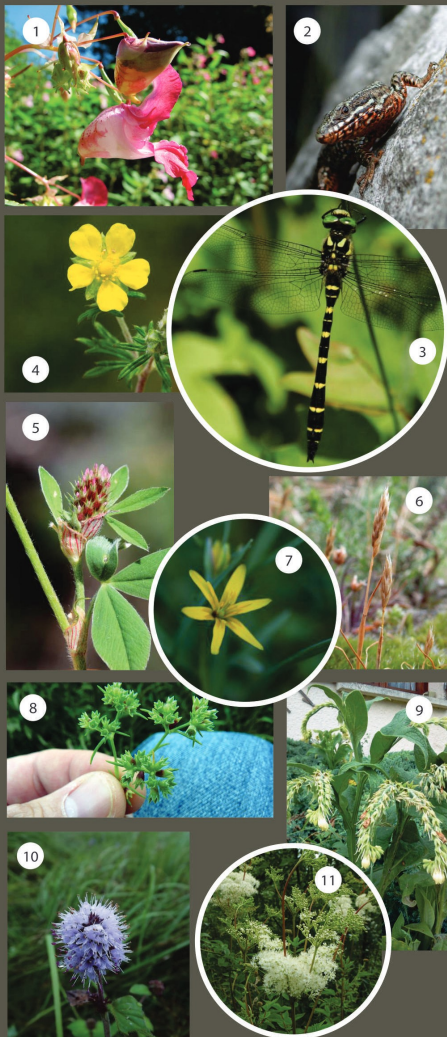
- 3 Tournez à gauche pour rejoindre, par la rue du Ruisseau, la Cour de Justice.

L'entrée dans la Cour de Justice se fait par un porche flanqué à gauche d'un four à pain et à droite d'un cul-de-four. Les bâtiments s'organisent autour d'une cour quadrangulaire : à gauche, le logis principal avec son rez-de-chaussée surélevé et son perron marquant la différence, le long de la rue, un logis secondaire et à droite de vastes granges datées de 1781 et 1799. Le pavage est en cailloux de l'Ourthe.

Dès le 8e siècle, Fairon dépendait de l'Abbaye de Stavelot-Malmédy. Une cour présidée par un mayeur y réglaient alors de petits délits et remplissait des fonctions administratives (ventes de bois...). Le dernier mayeur fut nommé en 1771.

- 3 En sortant de la cour, tournez à droite puis, à 30m, prenez le sentier montant à gauche entre les maisons. Vous arrivez dans la rue du Tilleul, rue principale du village.

Quelques plantes et habitants du parcours



- 1. Balsamine de l'Himalaya
- 2. Lézard des murailles
- 3. Cordulégastre bidenté
- 4. Potentille argentée
- 5. Tréfle strié
- 6. Canche printanière
- 7. Gagée jaune
- 8. Scélérathe annuel
- 9. Consoude officinale
- 10. Menthe aquatique
- 11. Reine-des-Prés



MAISON DU TOURISME
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
Rue de Louveigné 3, B-4920 Remouchamps
Tel +32 (0) 4 384 35 44
info@ourthe-ambleve.be
www.ovatourisme.be
facebook.com/tourismeOAr



Envie de plus de balades ? Des cartes IGN sont disponibles tant dans les Maisons du Tourisme que dans les Offices du Tourisme. Elles représentent des centaines de km de promenades VTC, VTT, pédestres et équestres...
+32 (0) 86 / 38 94 43
+32 (0) 497 / 44 17 53
Place De l'Cour 1
4180 Hamoir

PROVINCE DE LIEGE

Balade des rives de l'Ourthe HAMOIR

Au départ du centre de Hamoir, à l'office du tourisme, cette promenade vous emmènera, au fil de l'Ourthe, à la découverte de la biodiversité et de la géologie particulières de notre vallée, tout en vous permettant une approche du patrimoine historique de nos villages. Et si vous êtes d'humeur à rêver, alors admirez tout simplement avec Luce Binot qui écrivait : « Qu'ils sont beaux, les villages du pays d'Ourthe, avec les mille songes de la rivière, les vieux toits bossus qu'un clocher veille, et les vaches, reines sereines des prés verts ! »

Luce BINOT, *L'enfant éboulé*, dans *Trois études sur Hamoir mon amour*, *Bal Hamoir* en la mémoire, de LUCA François, 1988, p.2